

Nice, le 24 février 2020

Monsieur Werner Hoyer  
Président de la Banque Européenne d'Investissement  
98-100, boulevard Konrad Adenauer  
L-2950 Luxembourg

**En copie**

Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances  
Elisabeth Borne, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire  
Emmanuel Massé, Administrateur français de la BEI  
Stéphane Tabarié, Administrateur suppléant de la BEI  
Carole Gostner, Administratrice suppléante de la BEI  
Lilyana Pavlova, Vice-Présidente en charge de la politique transport de la BEI  
David Cormand, rapporteur du Parlement européen pour le rapport annuel sur la BEI  
Pascal Canfin, Président de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire du Parlement européen  
Karima Delli, présidente de la Commission des transports et du tourisme du Parlement européen  
Pierre Larrousurou, député européen membre de la Commission des budgets, co-initiateur du Pacte Finance Climat  
Jean Jouzel, ancien vice-président du Conseil scientifique du GIEC, co-initiateur du Pacte Finance Climat

**Objet : prêt de la BEI au projet d'extension du Terminal 2 de l'aéroport Nice Côte d'Azur**

Monsieur le Président,

En cohérence avec la volonté de la banque européenne d'investissement (BEI) de se transformer en banque européenne du climat<sup>1</sup>, nous vous demandons de ne pas financer le projet d'extension du Terminal 2 de l'aéroport de Nice.

La BEI envisage en effet d'allouer un prêt d'environ 100 millions d'euros à la Société Aéroports de la Côte d'Azur (ACA) dans le cadre de son projet d'extension du Terminal 2 de l'aéroport de Nice, soit près de 46% du montant total estimé de 218 millions €. <sup>2</sup> Or, ce projet d'extension entraînerait une augmentation de 50% du trafic de passagers. Le flux de 14,5 millions de passagers en 2019 passerait à 21,6 millions en 2030. <sup>3</sup> Cette augmentation des capacités d'accueil entraînerait nécessairement un accroissement du nombre de vols commerciaux estimés à plus de 20 000 par an. Ce seraient donc des dizaines de milliers de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an supplémentaires émis par l'aéroport de Nice selon le cycle « Landing-Take-Off » (et des millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> si on prend en compte les

---

<sup>1</sup> *La banque de l'UE annonce l'adoption de ses ambitieuses nouvelles stratégie climatique et politique de prêt dans le secteur de l'énergie*, Banque européenne d'investissement, 14 novembre 2019, <https://www.eib.org/fr/press/all/2019-313-eu-bank-launches-ambitious-new-climate-strategy-and-energy-lending-policy>

<sup>2</sup> <https://www.eib.org/fr/projects/pipelines/all/20190675>

<sup>3</sup> Etude impact du projet d'extension : Augmentation capacitaire de l'aéroport de Nice (p.123) [https://web.nice.fr/formulaires/extension-aeroport/documents/Dossier%20environnemental/2-2%20Etude\\_impact\\_aeroport\\_finale\\_complete.pdf](https://web.nice.fr/formulaires/extension-aeroport/documents/Dossier%20environnemental/2-2%20Etude_impact_aeroport_finale_complete.pdf)

impacts hors CO2 ainsi que la moitié des émissions globales des vols concernés).

Ce projet d'extension fondé sur l'augmentation de la consommation d'énergies fossiles - l'aviation étant le secteur des transports dont les perspectives de transition énergétique sont les plus difficiles et incertaines - entre en contradiction avec l'alignement des activités de la BEI avec l'Accord de Paris d'ici fin 2020 et se positionne tout à fait en opposition au Green Deal de la Commission Européenne ainsi qu'aux objectifs de baisse d'émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne.

La mise en cohérence du financement des infrastructures avec les objectifs de l'Accord de Paris constitue également un engagement du Président de la République français, Emmanuel Macron. Dans sa lettre aux citoyens d'Europe, publiée le 4 mars 2019, le Président français avait ainsi déclaré que *“de la Banque centrale à la Commission européenne, du budget européen au plan d'investissement pour l'Europe, toutes nos institutions doivent avoir le climat pour mandat.”*<sup>4</sup>

Par ailleurs, l'aéroport de Nice étant le deuxième aéroport le plus rentable d'Europe<sup>5</sup>, nous ne voyons pas quelles raisons vous pousseraient à lui faire bénéficier d'argent public. En 2018, ACA a dégagé un bénéfice net de 51,5 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires de 279 millions, soit une rentabilité nette de plus de 18 %. Les prêts à taux très avantageux de la BEI devraient plutôt permettre de financer des projets potentiellement plus risqués, contribuant à décarboner réellement le secteur des transports en Europe.

ACA a été privatisée en octobre 2016 au profit du consortium Azzurra Aeroporti, contrôlé par la riche famille Benetton à travers sa filiale Atlantia.<sup>6</sup> Cette entreprise est aussi le plus gros concessionnaire d'autoroutes d'Italie, dont la réputation a été récemment entachée par l'effondrement du pont Morandi (le viaduc autoroutier de Gênes), qui a entraîné la mort de 43 personnes.<sup>7</sup>

Enfin, nous tenons à vous informer qu'une procédure de référé-suspension ainsi qu'un recours en annulation, contre l'arrêté préfectoral du 13 janvier 2020 accordant le permis de construire de cette extension, a été déposé par un collectif de citoyens et d'associations auprès du Tribunal administratif de Nice. L'audience du référé est programmée au 26 février 2020.

---

<sup>4</sup> Emmanuel Macron : “Pour une renaissance européenne”, 4 mars 2019

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/03/04/pour-une-renaissance-europeenne>

<sup>5</sup> Extension de l'aéroport de Nice : les raisons d'une aberration climatique, Mediapart, 9 octobre 2019.

[https://www.mediapart.fr/journal/france/091019/extension-de-l-aeroport-de-nice-les-raisons-d-une-aberration-climatique?page\\_article=2](https://www.mediapart.fr/journal/france/091019/extension-de-l-aeroport-de-nice-les-raisons-d-une-aberration-climatique?page_article=2)

<sup>6</sup> Cour des Comptes (2018) : Le processus de privatisation des aéroports de Toulouse, Lyon et Nice

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2018-11/20181113-processus-privatisation-aeroports-Toulouse-Lyon-Nice.pdf>

<sup>7</sup> Pont de Gênes : bras de fer entre Rome et Atlantia, Le Figaro, 5 janvier 2020.

<https://www.lefigaro.fr/societes/pont-de-genes-bras-de-fer-entre-rome-et-atlantia-20200105>

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de ne pas accorder ce prêt d'un montant de 100 millions d'euros pour le projet d'extension du Terminal 2 d'Aéroports de la Côte d'Azur et de cesser plus largement tout soutien au secteur de l'aviation.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Signataires :

